

# Le Rappel Républicain

Benième Année. — N° 248

DE LYON

Lundi 5 Septembre 1904

Journal Démocratique Quotidien

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 1<sup>rs</sup> & 16 DE CHAQUE MOIS

Les ANNONCES sont reçues A LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 62, Rue de la République. A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

5 cent. le N°

ADMINISTRATION et RÉDACTION : 4, Rue Stella Adresse télégraphique : RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON — Téléphone 45-39

5 cent. le N°

ABONNEMENTS. — Lyon et départements limitrophes... 5 fr. 10 fr. 20 fr. 30 fr. Autres départements... 6 fr. 12 fr. 24 fr. 36 fr. Étranger (Union postale)... 6 fr. 12 fr. 24 fr. 36 fr.

## LA DÉFAITE DES RUSSSES. — M. COMBES A AUXERRE

### Prochainement LE RAPPEL RÉPUBLICAIN

commencera la publication d'un nouveau feuilleton dû à la plume de l'un de nos plus éminents romanciers.

### FAITS DU JOUR

M. Combes s'est rendu à Auxerre. Au banquet qui lui a été offert, il a prononcé un important discours politique précisant son programme sur la séparation des Églises et de l'État et sur la question religieuse.

M. Georges Leygues, interviewé, s'est élevé violemment contre la politique de M. Combes.

La situation est stationnaire à Marseille où les négociations continuent, sans grandes chances d'aboutir.

L'évacuation de Liao-Yang par les Russes est officiellement confirmée. Ceux-ci battent en retraite sur Moukden. Le général Stackelberg a pu rallier le gros de l'armée. La retraite est des plus pénibles, les Russes sont poursuivis par les Japonais.

### OPINIONS

#### LE PROTECTORAT CATHOLIQUE

C'est l'autre côté de la question, celui qui regarde la politique extérieure.

La dénonciation du Concordat aura-t-elle pour effet de nous faire perdre le droit que nous possédons depuis plus de trois siècles de « protéger », dans le Levant et en Extrême-Orient, les établissements catholiques de toute nationalité? Risquons-nous même de voir passer en d'autres mains un privilège qui nous a valu longtemps une influence hors pair, dans toutes les régions où le christianisme a pénétré avec le génie civilisateur de l'Occident?

Le sujet est vaste, délicat et complexe; il a été, toutefois, considérablement éclairci par les polémiques qui se sont engagées dans la presse, depuis que la guerre contre le cléricalisme est ouverte, depuis surtout qu'on sait les Chambres à la veille d'aborder le problème de la séparation des Églises et de l'État.

Et d'abord ce n'est pas le Saint-Siège qui nous a donné le droit exclusif de protectorat; ce sont des traités passés avec le sultan d'abord, avec les grands États européens plus tard, et qui subsistent, tant qu'ils n'auraient pas été dénoncés par nous ou par nos co-contractants.

Ceux-ci sont-ils disposés à épouser la querelle du Vatican, au point d'altérer les bonnes relations qu'ils entretiennent avec nous? Évidemment non. L'Autriche, qu'on disait prête à accepter notre succession et à qui M. Combes, toujours gaffeur, s'était hâté de l'offrir, a déjà fait savoir qu'elle se considérait comme liée, tant que nous remplirions nos obligations.

Les autres ne peuvent qu'être dans les mêmes sentiments. Si intéressante que soit, pour quelques-uns d'entre eux, la question religieuse, elle est trop étroitement subordonnée à leur politique générale pour qu'ils risquent une aventure sur ce terrain.

Il s'en garderont d'autant plus qu'ils n'ont nullement besoin de recourir à un procédé aussi brutal pour échapper à la lettre des traités, en tant qu'elle leur devient une gêne, et pour se donner, dans l'application, toute l'aisance dont ils ont besoin. Depuis assez longtemps déjà, chaque pays tend à reprendre, en attendant de tous les prétextes que lui fournissent les circonstances, le droit de protection sur ses missions et ses missionnaires.

L'Allemagne, naturellement, est entrée la première dans cette voie. Guillaume II voyait d'abord une occasion de mettre en scène notre prestige; il y recherchait ensuite un moyen d'entrer en communications plus fréquentes avec le pape et de presser plus directement sur le parti catholique allemand, dont on sait le rôle important dans le parlement impérial.

Pour se fournir un prétexte à secouer le joug, la diplomatie allemande avait inventé cette théorie que c'est seulement la personne juridique des établissements catholiques qui relève du protectorat français, tandis que les individus demeurent soumis à leurs consulats nationaux. Justifiée ou non par les textes, cette doctrine a été immédiatement adoptée par les deux copains de l'Empire. L'Allemagne s'est hâtée d'en faire application à son entrée avec un de nos confrères, pour l'Autriche. Inutile de parler de la Russie dont le chef politique est en

même temps chef religieux et qui, sur ce terrain, avant comme après l'alliance, au Saint-Sépulchre et ailleurs, a toujours battu nos positions.

Il n'est pas difficile d'apercevoir le parti que les défenseurs du combisme ont pu tirer d'un document qui met au clair un pareil état de choses, en s'appuyant sur des faits précis et certains. Ils en ont conclu que les excès de la campagne anticléricale et la guerre contre les congrégations, fut-elle couronnée par la dénonciation du Concordat, ne modifieront pas sensiblement une situation que des conjonctures étrangères aux fluctuations de notre politique intérieure ont seules créée.

Notre protectorat catholique, disent-ils, est plus que compromis, il est virtuellement perdu; mais ce n'est pas la politique de résistance aux empiétements du pouvoir religieux qui l'a mis dans le péril où il est; c'est la volonté arrêtée et la tactique persistante des nations avec qui nous avons traité; et contre cela nous ne pouvons rien.

Sur ce point, il semble bien qu'ils aient partie gagnée. Seulement ce point-là n'est pas tout le débat. Il y a une autre série de faits à envisager et ce sont ceux qui vont résulter de l'abandon que nous ne manquerons pas de faire du devoir de protéger nos propres missions.

Le document que j'ai cité plus haut est très instructif; mais il faut le lire jusqu'au bout. J'en extrais cette courte et toutefois suggestive réflexion, à laquelle nos bons commentateurs bloqués ont négligé de s'arrêter:

Et maintenant, que résultera-t-il de tout cela, pour l'influence française? Le résultat serait désastreux, si nous nous désintéressions des établissements religieux français. Mais si nous reportons sur nos nationaux tous les efforts que nous accordons jusqu'ici à l'ensemble des autres catholiques, le mal ne serait pas considérable.

Reportons-nous sur nos nationaux...? tout est là. Or, il suffit de lire les journaux qui mènent la majorité parlementaire et le gouvernement pour être assuré que nous ne reportons pas. On ne veut pas seulement abdiquer, ce qui, en effet, n'a plus grande importance, le droit de protéger les missions des autres, on veut, pour faire montre d'un anticléricalisme plus parfait, tuer les nôtres.

Le moyen le plus sûr pour y parvenir c'était la guillotine sèche de la suppression légale; on l'a essayé; vous vous rappelez qu'à grand-peine l'amendement Leygues leur a conservé en France quelques foyers de recrutement; mais vous ne pouvez pas douter de l'esprit dans lequel le présent ministère compte appliquer une disposition qui a été votée contre lui.

Ce sera celui dans lequel on applique la loi de 1901: quels que soient les textes dont le parti des casse-tête est armé, il faut qu'ils servent à faire table rase de ce qu'il veut détruire.

Nous sommes loin de la politique de Gambetta. Non seulement l'anticléricalisme est devenu un article d'exportation, mais nous tendons à ne plus exporter autre chose. Notre triphobie monte, à mesure que nos transactions baissent; nous frappons d'une main nos missions françaises à l'étranger et de l'autre Marseille.

On croit justifier cette aberration en disant que nos missions ne nous rendent pas tous les services qu'elles pourraient rendre, que tout entières à leur prosélytisme religieux, elles n'ont qu'un médiocre souci d'apostolat national.

C'est bien possible; mais — si on voulait — il ne faudrait pas un très grand effort pour les amener à faire ce qu'on assure qu'elles ne font pas. Même dans l'état de lutte où nous vivons avec l'Église, qu'est-ce qui empêcherait de traiter directement avec les missions existantes, de mettre la protection qu'on leur assurerait, et dont nous serons les premiers à bénéficier, au prix d'engagements très nets et dont on surveillerait avec soin l'exécution.

La belle et fructueuse politique que pourrait faire, avec nos missions françaises, qui sont encore et de beaucoup les plus belles, les plus riches, les plus importantes et par leur puissance de pénétration, un gouvernement laïcisé jusqu'aux moelles, mais d'un patriotisme assez clairvoyant pour utiliser, au profit de l'expansion nationale, l'énorme force que met entre nos mains une armée de quatre-vingt mille propagateurs de la langue et de la pensée française.

On veut nous faire croire qu'on les remplacera par des laïques. L'Italie a essayé et, n'ayant rien fait de bon, est revenue tout de suite à ses religieux. On fera disparaître les nôtres, et à leur place on ne mettra rien. Les autres seront là, nous n'y serons plus. Tel sera pour nous le plus clair bénéfice de la formule: que chacun protège ses propres missionnaires.

Et j'admire le sang-froid du journaliste qui écrit: « Qu'est-ce que le présent prestige attaché au protectorat? L'Allemagne n'a jamais protégé les catholiques en Extrême-Orient; pourtant elle a du prestige ».

Sous prétexte qu'on lui avait tué deux missionnaires — et notez ce détail caractéristique: deux missionnaires catholiques appartenant à une congrégation prosaïque par la loi allemande — l'Allemagne s'est emparée de Kiao-Tchéou et, de là, elle a fait rayonner son in-

fluence sur toute la belle province du Chang-Toung.

Par contre, chez nous, un des plus vaillants officiers de notre marine est appaillé au secours d'une chrétienté française menacée par plusieurs milliers de Boxers, qui déjà l'assiègent. Avec des forces infimes, il y vole, rétablit l'ordre dans le pays sans même tirer un coup de fusil. Au retour, il est rappelé en disgrâce — coupable, aux yeux de M. Pelletan, d'avoir servi des intrigues cléricales.

Voilà où nous en sommes. Comparez les deux méthodes.

Alphonse HUMBERT.

### NOTES POLITIQUES

**GRÈVE INTERNATIONALE**  
Le citoyen Manot, secrétaire du Syndicat des dockers de Marseille, nous menace d'une grève générale de sa corporation, en deux temps et deux mouvements. Cette grève générale s'étendra d'abord, d'après lui à tous les ports français; ensuite, elle englobera tous les ports du monde.

En ce qui concerne la première phase, la menace a déjà reçu un commencement d'exécution. Obéissant au mot d'ordre venu de Marseille, les dockers de plusieurs ports de la région méditerranéenne, Cette, Saint-Louis-du-Rhône, Lyon, ont cessé le travail. Ceux de Lyon, loyalement, ont déclaré qu'ils n'avaient aucun sujet de plainte, mais se croyaient tenus par la solidarité avec leurs camarades marseillais. Il n'est donc pas impossible que, nouvel Eole, le citoyen Manot réussisse à déchaîner la tempête gréviste dans tous les docks de France.

Une fois ce résultat acquis, nous serions obligés, nous Français, de souhaiter à l'éminent gréviste un égal succès pour la seconde partie de l'opération.

La grève nationale est une ruine pour notre pays et une aubaine admirable pour nos rivaux, qui peuvent détourner à leur profit le trafic dont nous frustrer patriotiquement le secrétaire des dockers de Marseille. Toute la population maritime de l'étranger, depuis les plus riches armateurs jusqu'au plus humble portefaix, doit au citoyen Manot une reconnaissance infinie pour son précie concours.

Il en irait tout autrement si la grève générale des dockers devenait internationale. Alors personne ne bénéficierait plus de notre malheur, et dans l'universelle détresse les chances seraient égalisées entre les concurrents. Sans doute, le citoyen Manot l'a-t-il compris et se préoccupe-t-il de ne pas avoir l'air d'enrichir les voisins à notre détriment.

Seulement, il croit-il sérieusement, à la grève internationale, le citoyen Manot? Même s'il y croit pour sa part, ne s'illusionne-t-il pas? Les ouvriers des autres pays sont peut-être plus soucieux que les nôtres des intérêts de leur patrie et de leurs intérêts propres; ne céderont-ils pas à la tentation de recueillir notre héritage, qui serait fort avantageux pour eux comme pour leurs patrons, car lorsque les affaires des patrons prospèrent, les salaires ouvriers augmentent? Le citoyen Manot s'imaginerait-il que les gouvernements des autres nations ressemblent au nôtre et qu'ils assisteraient impassibles à la destruction de leur commerce par voie révolutionnaire.

La grève internationale, cela sonne bien dans les discours et les proclamations. Mais, jusqu'à ce qu'elle soit un fait accompli il est permis de demeurer sceptique.

— F.

### INFORMATIONS

**M. COMBES ET M. DELCASSÉ**  
Paris, 4 septembre.

Le Rappel avait affirmé quedes incidents s'étaient produits au dernier conseil des ministres entre M. Combes et M. Delcassé. Le ministère de l'intérieur a fait publier une note certifiant qu'il n'y avait eu aucun dissentiment entre les ministres et que M. Delcassé était d'autant moins intervenu qu'il n'a pas quitté l'Arrière depuis le 1<sup>er</sup> août.

Le Rappel revient sur ce sujet et met, dit-il, les points sur les i. Le journal de M. Bos assure qu'il y a eu trois discussions violentes au dernier conseil: 1<sup>re</sup> à propos du mouvement prélectorat; 2<sup>e</sup> à propos des grèves de Marseille; 3<sup>e</sup> au sujet de l'interview autrichienne de M. Combes; et M. Delcassé qui n'était pas là est intervenu néanmoins.

M. Delcassé avait écrit à deux de ses collègues et au président de la République. Dans ses lettres, il fait les réflexions que nous avons recueillies, et pour n'être pas verbales, elles n'en étaient pas moins énergiques.

Maintenant, pourquoi? M. Delcassé n'était-il pas venu au conseil? Il le dit dans sa lettre au président de la République: il préfère s'abstenir actuellement, se considérant comme démissionnaire tant que M. Combes n'aura pas officiellement rétréci son interview autrichienne.

**MORT D'UN SÉNATEUR**  
Paris, 4 septembre.

Les journaux annoncent la mort à Chareil (Côte-d'Or) de M. Hervé de Saisy, sénateur inamovible.

**LA NOMINATION DES ÉVÊQUES**  
Rome, 4 septembre.

Le Giornale d'Italia dit que cet article a été rédigé par Mgr Gaspari et soumis hier à l'approbation du cardinal Merry del Val.

### M. PELLETAN A NANTES

Nantes, 4 septembre.

Le ministre de la marine est arrivé à 10 heures à Chantenay, avec un retard d'une heure. Il était accompagné du préfet et des conseillers de préfecture. Il a été reçu par le maire, M. Grévaud. Le cortège est aussitôt parti pour l'école à inaugurer.

M. Pelletan a prononcé une courte allocution, dans laquelle il a exalté l'enseignement laïque. Après la visite de l'hôpital, où il a félicité le corps médical, le ministre s'est rendu à la mairie, où il a reçu les délégations de diverses sociétés. Sur le passage du cortège, le public était peu nombreux.

### COMBES ET WALDECK

Paris, 4 septembre.

Après avoir interviewé M. Combes, qui accusa M. Georges Leygues d'avoir agi sur la faiblesse de M. Waldeck-Rousseau pour lui faire renier son programme et sa pensée, M. Mouthon est allé à Villeneuve-sur-Lot interroger M. Georges Leygues.

Celui-ci commença par jurer durement le régime gouvernemental actuel: Notre parlementarisme est devenu, dit-il, sous le régime de M. Combes, un régime disciplinaire où il faut penser à l'ordre et marcher à la consigne. Ce n'était pas la peine de chasser les moines pour rétablir en plein Parlement une nouvelle congrégation hors de laquelle il n'y a point de salut. Je ne puis pas être l'ami de M. Combes parce que je n'ai pas la vocation de l'obéissance.

Quant à l'audacieuse prétention de M. Combes de continuer l'œuvre waldeckiste, M. Leygues la condamne en ces termes: Si Waldeck indigna avec insistance, au choix du président de la République, M. Combes, ce qui comptait sur sa probité morale pour maintenir la loi dans l'exactitude nettement définie de son sens et de sa procédure. M. Combes se rappellerait les visites où, après chaque oubli même, il était tenu de se rendre à l'Assemblée nationale sous la contrainte de sa majorité. Le renégat, s'il y en a un, n'est pas celui qu'il pense.

La loi sur les associations comportait pour Waldeck deux conséquences capitales: le maintien des congrégations politiques, industrielles et financières, et, en général, de toutes les entreprises hétéroclites asséchées du masque abusif de la religion.

La procédure décollait d'elle-même, de ce concept créateur; elle devait être individuelle, car s'il est possible, comme on l'a vu, de condamner un cabinet, il est également possible de le renverser. Il était certes loisible à M. Combes de prescrire à sa majorité un vote nouveau qui remplaçait cette loi d'équilibre par une loi de proscription; mais il est intolérable qu'il l'ait fait et veuille pour le traîner se draper dans son ombre.

La fable d'après laquelle il aurait abandonné le pouvoir, victime de sa faiblesse et de son impopularité, est une pure invention. M. Combes a démissionné volontairement. Lorsque sa démission depuis si longtemps prévue devint effective il y avait six mois que je remplissais l'intérim du ministère de l'intérieur et qu'il ne venait pas dans son cabinet vide de demi-heure, chaque jour fumer tristement sa cigarette dans notre affectueuse intimité.

Dès son départ par le cap d'Al, il se savait, et nous le dit à quelques-uns, immédiatement parti. Et est parti qu'il se vengeait ainsi. Lui-même resté levé de son lit pour apporter au Sénat une protestation suprême; mais sa parole n'avait plus, hélas! que l'écho assourdi de sa maîtrise d'autrefois.

À deux reprises il dut s'arabonder à la barre pour ne point défailir et quand il tenta de se relever pour répondre encore aux affirmations sarcastiques de M. Combes, sa pensée s'éteignit soudain dans le noir de la salle tribunaire; les jambes étaient déjà vides qu'il était encore là. C'était la fin la plus belle peut-être qu'il put attendre, mettant à la sincérité d'une vie le parage d'un moribond.

Telle est la réponse péremptoire du collaborateur de M. Waldeck-Rousseau.

### La Fuite de la Princesse Louise

Vienne, 4 septembre.

On n'est toujours pas parvenu à découvrir l'endroit où se sont cachés la princesse Louise de Cobourg et Matthaësch. On disait, hier, qu'ils étaient arrivés à Zurich et que la princesse s'était rendue à l'établissement d'alliés du burg Hoelzel, dirigé par le professeur Forel pour se soumettre volontairement à un examen médical. Mais cette nouvelle est démentie et les autorités zurichaises déclarent, avec une assurance absolue, que personne ne se trouve dans la ville. De même, on assure, dans l'établissement dirigé actuellement à Morges, sur le lac de Genève, par le professeur Forel, que la princesse, jusqu'à présent, ne s'y est pas présentée. Le professeur Forel se trouve actuellement à Lyon et ne doit rentrer chez lui que lundi.

La princesse aurait l'intention de faire une démarche auprès du Pape pour obtenir la dissolution de son mariage. Parmi les motifs qu'elle donnerait se trouverait son internement à Lindenberg. Elle serait aussi décidée à réclamer à son mari, par voie judiciaire, le remboursement de sa dot, qui se monte à 10 millions.

Un député au Parlement autrichien, le comte Sternberg, a dit, en l'intention d'interpeller la rentrée à toute cette affaire et sur les dangers que l'on court en Autriche d'être témoin quand on est sain d'esprit, sur le simple rapport souvent superficiel d'allégués plus ou moins compétents.

Il ne sera tenu aucun compte des changements d'adresse, sans l'envoi de la bande accompagnée de 50 centimes pour frais.

### M. COMBES A AUXERRE

Paris, 4 septembre.

M. Combes, président du conseil, a quitté Paris ce matin, par la gare de Lyon, par le train de sept heures et quart, se rendant à Auxerre. M. Combes était accompagné de MM. Jacques Cahen et Roux de son cabinet, ainsi que de plusieurs députés et sénateurs, parmi lesquels MM. Maujan, Merlou et Bienvenu-Martin.

Le président du conseil et les personnes qui l'accompagnaient ont pris place dans un wagon-salon spécial direct pour Auxerre, où ils sont arrivés à onze heures et demie. Une foule nombreuse attendait devant la gare l'arrivée du président du conseil. On remarqua un drapeau rouge porté par un membre d'un groupe socialiste, pour qui n'a été poussé quand M. Combes est descendu du train. Sur le passage du cortège, on cria: « Conspuez le préfet! » et l'on chanta l'*Internationale*. Il est très de midi quand on arrive à la place du Marché, où a lieu le banquet.

Sur le quai de la gare, le président du conseil a été reçu par MM. Bienvenu-Martin, député; Collinet, sénateur; Surugue, maire; Cahen et Roux de son cabinet; les conseillers généraux du département, le général Gilarioni, commandant la 12<sup>e</sup> brigade d'infanterie, etc. M. Merlou, député d'Auxerre, frappé y a quelques jours par un deuil de famille, s'est excusé.

Seul de toute la représentation de l'Yonne au Parlement, M. Fiandin, député d'Avallon, est antiministériel; il s'est naturellement abstenu.

Un détachement du 4<sup>e</sup> de ligne rend les honneurs et la musique joue la *Marseillaise*. Dans un salon d'honneur de la gare, M. Surugue, maire, présente le conseil municipal, qui comprend des radicaux-socialistes et un socialiste, et qui est venu, dit-il, au grand complet, pour saluer le président du conseil.

« Je vous remercie, Messieurs, répond M. Combes, d'être tous venus. Vous appliquez ici le système politique qui fait la force du cabinet, l'union des groupes de gauche, et je suis heureux de constater que c'est le même système qui triomphe au Palais-Bourbon et dans la ville d'Auxerre. » Des bouquets sont ensuite offerts au président par un groupe de jeunes filles vêtues de blanc, et le cortège se forme pour gagner la Préfecture.

Après être arrêté quelques instants à la nouvelle école dont la construction est à peine terminée et avoir vu les enfants groupés dans la cour de l'établissement, M. Combes arrive à onze heures vingt-cinq à la Préfecture, où ont eu lieu les réceptions officielles.

Au banquet qui suit ces réceptions, M. Surugue a pris le premier la parole.

### Les Réceptions

Les réceptions à la Préfecture ont lieu sans incident. Le clergé catholique ne s'est pas fait représenter. A noter la réponse de M. Combes au pasteur protestant, qui l'assura de son dévouement à la République: « Nous avons fait jusqu'ici bon ménage. Si nous devons nous séparer, espérons que nous nous quitterons bons amis. »

En présentant le conseil général, M. Folliot, président, dit que l'assemblée départementale a tenu à venir affirmer son dévouement à la République et au gouvernement de défense et d'action républicaines. M. Folliot fait ensuite allusion à l'émoi que cause dans une population presque entièrement vigneronne la réglementation du privilège des bouilleurs de cru; il exprime l'espoir que le représentant du conseil général de la Charente-inférieure voudra bien intercéder en sa faveur auprès du président du conseil des ministres.

M. Combes répond qu'il a ressenti comme M. Folliot le plus honnête et certains républicains par la réglementation du privilège des bouilleurs de cru; il a lutté autant que cela lui était possible pour épargner des intérêts respectables, mais il a fallu s'incliner devant les nécessités d'ordre économique et devant le sentiment manifeste de la Chambre. L'expérience aidant, on pourra peut-être amener le Parlement à modifier sur quelques points la législation actuelle.

Le gouvernement, poursuit M. Combes, n'est pas absolument maître à cet égard. On lui a reproché de suivre la majorité au lieu de la conduire. Les républicains ont le droit de reprocher le programme politique du cabinet, mais il n'en est pas moins vrai que je crois avoir, non pas inauguré, mais pratiqué un peu sagement le système déjà commencé par mon prédécesseur et qui consiste à s'inspirer des sentiments de la majorité républicaine pour entrer dans ses vues et lui demander tout ce qu'elle est capable de donner.

Je tiens que c'est là tout à fait la tradition républicaine. Nous ne sommes pas à nous pour imposer nos idées, nous y sommes pour appliquer le programme de notre parti, qui est la majorité de la France, en gouvernant avec lui pour la France entière.

Le président du tribunal civil déclare que s'il a la constante préoccupation d'appliquer fidèlement la loi, il est particulièrement attentif à seconder l'œuvre législative là où elle tend à l'affranchissement de la pensée et à l'amélioration incessante, indéfinie du sort des classes laborieuses.

M. Combes répond qu'en effet l'affranchissement de la pensée dépend en partie de la façon dont la volonté du Parlement est exécutée. « Heureusement, ajoute-t-il, le nombre est grand de ceux qui marchent d'accord avec nous pour tâcher de retirer la France républicaine de la situation intolérable où elle se trouvait placée par suite des empiétements de l'Église. »

Le général Gilarioni, commandant la 17<sup>e</sup> brigade d'infanterie, présente les troupes de la garnison.

### DISCOURS DE M. COMBES

Après avoir manifesté sa satisfaction de se trouver à Auxerre, M. Combes commence son discours en ces termes:

sa personne et ses actes à l'appréciation de ses juges naturels, les électeurs républicains, et ma règle absolue est de leur exposer en toute franchise ce que j'ai fait et ce que je me propose de faire.

« Je n'ai du moi, forcément, dans cette façon d'opérer, mais je me permets de penser que ce moi n'est haïssable que pour ceux qui font métier de haïr la politique dont il est l'organe, politique essentiellement agressive, qui ne vise pas plus à la finesse des aperçus et à l'élegance des formules qu'à la pompe des phrases, politique résolument réformatrice, qui puise sa raison d'être et ses motifs d'action dans les besoins réels et les aspirations justifiées du parti républicain, politique de combat pour le présent et de paix pour l'avenir, qui se rattache à la politique courageuse et prévoyante de nos chefs les plus honorés, Gambetta, Jules Ferry, Paul Bert, Waldeck-Rousseau, et se caractérise par la même lutte ardente, la même offensive vigoureuse contre le même ennemi, cette réaction cléricalle au sein de laquelle se sont donné rendez-vous les convictions hésitantes et les factieux hostiles à la République. »

« J'ai nommé Waldeck-Rousseau. Ce grand républicain nous appartient après sa mort, quoi que l'Église ait pu entreprendre sur son cadavre, quoi que la congrégation de son chapelier continue sa mémoire, comme il nous appartenait de son vivant, nonobstant certaines divergences de vues qui s'expliquent facilement par la trempe de son caractère et des détails encore ignorés ou mal connus des deux dernières années de sa vie. »

Messieurs, tant que sera nécessaire notre politique d'action républicaine nous serons condamnés à entendre les mêmes accusations injurieuses, à subir les mêmes attaques passionnées, et nous serons conduits, comme contre-partie, à présenter des réfutations directes de ces attaques et de ces accusations.

« Le pays jugera les uns et les autres. Que dis-je? Le pays a déjà jugé, et il a jugé contre les attaques en faveur des réfutations. Je me fonde, pour le déclarer, sur les deux dernières consultations du suffrage universel. »

« Oui, messieurs, le pays est maintenant fixé sur le caractère véritable de la situation. Il sait qu'il s'agit de procurer au gouvernement un succès du meilleur aloi. »

M. Combes se vante ensuite d'avoir reçu tant d'adresses de sympathie et de dévouement que les plus anciens fonctionnaires du ministère de l'intérieur ne se souviennent pas d'avoir assisté, sous aucun autre cabinet, « je ne dis pas à une telle affluence, je dis à quelque chose d'approchant. »

« Les élections départementales fournissent à M. Combes un coup de main même genre, elles ont été pour lui un triomphe. »

Cependant, dit-il, jamais circonstances politiques n'avaient été plus propices à une levée de bouquets contre un ministre.

Le conflit du gouvernement français avec le Pape avait atteint son plus haut point d'acuité; il venait d'aboutir à la rupture des relations diplomatiques. L'opposition s'était faite, cette fois, du moins elle paraissait s'attendre à une protestation générale du suffrage populaire; elle comptait que la France, témoin attristé des méfaits d'un gouvernement sectaire, saisirait avec empressement l'occasion de le signifier qu'elle en avait assez de sa politique irrégulière et qu'elle allait chasser par son bulletin de vote les attentats journalièrement perpétrés contre la Dieu de ses pères.

Hélas! messieurs, le Dieu de nos pères qui devait armer d'un papier vengeur la main de l'électeur, s'est montré d'une longanimité, d'une indifférence sans pareille. Nulle part, sa foudre n'a pulvérisé les urnes criminelles. Le scrutin s'est déroulé tout le long de la semaine, avec une tranquillité parfaite. Catholiques et incrédules se sont couchés devant l'urne sans éprouver la moindre envie d'en venir aux mains. Visiblement, ce jour-là, le ciel s'est désintéressé des choses de la terre et n'a pas voulu donner à qu'elle on avait assez de sa politique irrégulière et qu'elle allait chasser par son bulletin de vote les attentats journalièrement perpétrés contre la Dieu de ses pères.

« Un dépouillement des votes il est sorti, à la confusion de ceux qui avaient spéculé sur une intervention céleste, une nouvelle approbation de la politique gouvernementale et un surcroît de force pour le cabinet. L'opposition de France en ont ressenti d'horreur, tous les bouillottes de scierie en ont poussé des cris de colère, mais tous ont été d'accord pour reconnaître à cette importante consultation le caractère d'une épreuve cruciale et douloureuse à l'âme des dévots et des dévotes. »

M. Combes cite de nouveau la statistique que nous avons publiée en son temps. Quant aux défaites partielles, M. Combes les tient pour non avenues en face du résultat final.

« Avant le renouvellement, dit-il, les bureaux des assemblées départementales se divisaient de la manière suivante: bureaux ministériels, 61; bureaux antiministériels, 26; bureaux mixtes, 13. Après le renouvellement, la composition des bureaux s'est répartie comme suit: ministériels, 67; antiministériels, 20; douteux, 3. Cinq cents ont fait parvenir au ministère, sous forme d'adresses, l'assurance de leur sympathie et de leur concours. »

Cette victoire dépasse l'importance d'une satisfaction ministérielle. Messieurs, le système politique en question consiste dans la subordination de tous les corps, de toutes les institutions, de toutes les réactions, à la suprématie de l'État républicain et laïc. Il a pour base, en cette générale, le principe fondamental de la Révolution, la souveraineté nationale pour formule dernière et, pour conclusion, la sécularisation complète de la société.

« La République de 1848 a embrassé la France de la dernière forme de la monarchie. Le ministère actuel entend que la République de nos jours l'affranchisse absolument de toute dépendance quelle qu'elle soit à l'égard du pouvoir religieux. »

Tous ses actes, depuis son avènement au pouvoir, ont été calculés vers ce but. C'est pour l'avoir poursuivi avec une opiniâtreté de tous les instants qu'il a amené contre lui les tenants de toutes les réactions, de la réaction royaliste dont le représentant se morfond pitoyablement dans les intrigues impuissantes de l'exil, de la réaction bonapartiste qui jette inutilement derrière quelques casernes l'occupation d'un coup de force, de la réaction nationale qui ne rougit pas de prostituer le patriotisme à la réaction du pouvoir personnel, de la réaction cléricalle, la plus insidieuse et la plus redoutable de toutes.

### La Suppression des Congrégations

Messieurs, quand nous avons pris le pouvoir, nous avons trouvé la France envahie et à demi conquise par les ordres et les moines. Notre premier soin a été de refouler les envahisseurs au-delà des frontières. La loi des associations nous en fournissait les moyens à l'égard des congrégations non autorisées. Nous en avons fait l'application à tous les ordres religieux, prêtres, prédicateurs et commerçants qui n'avaient pas d'existence légale.

brèche l'édifice républicain. Nous avons proposé et fait voter par les Chambres la suppression des congrégations enseignantes...

Nous ne perdons pas de vue qu'il nous appartient de régler les détails pour la fermeture des autres établissements similaires, en tenant compte de la situation financière des communes...

Quant aux congrégations en instance d'autorisation, les 61 congrégations d'hommes avaient voté 1864 établissements et les 336 congrégations de femmes, 1524 établissements...

Quant aux congrégations en instance d'autorisation, les 61 congrégations d'hommes avaient voté 1864 établissements et les 336 congrégations de femmes, 1524 établissements...

Quant aux congrégations en instance d'autorisation, les 61 congrégations d'hommes avaient voté 1864 établissements et les 336 congrégations de femmes, 1524 établissements...

La Séparation

Il nous reste un autre devoir à remplir pour répondre à l'attente du parti républicain, c'est de défendre la séparation de l'Église et de l'État...

Depuis un siècle, l'État français et l'Église catholique vivent sous un régime concordataire qui n'a jamais produit, sans grande exception...

Toutes ces tentatives sont demeurées infructueuses. On peut dire que depuis plus de trente ans, le pouvoir ecclésiastique a exploité le Concordat au profit de ses intérêts...

M. Combes énumère alors ce qu'il appelle les violations du Concordat : manifestations collectives d'évêques, accueil fait par ceux-ci aux membres des congrégations dissoutes...

Loi de s'arrêter, les violations du Concordat par le pouvoir ecclésiastique ont suivi leur cours habituel, sans que les multiples audaces de toute mesure...

La mise en demeure restant sans effet, nous avons signifié au Vatican la rupture des relations diplomatiques. Le pouvoir religieux a déchiré ostensiblement le Concordat...

Tout aussi hardi et tout aussi franc, le Pape de nos jours, qui, certes, n'a pas adopté le vocabulaire qu'il porte pour renier les doctrines de Pie IX, ne se préterait pas à une convention nouvelle qui ne serait pas la justification explicite de l'attitude antérieure de la Papauté...

Le Pape de l'époque et ses successeurs lui ont été son efficacité. Paul-Il rappelle, au surplus, que l'arrêt du dernier Pape, Pie IX, n'a été exprimé comme un don gracieux de la puissance pontificale, comme une simple concession motivée par la dureté des temps...

« Par exemple ! faisait Madeleur avec une expression de parfaite conviction, voilà qui nous est un peu égal. — Vous croyez ça, vous ?... Vous pouvez être aussi monsieur le vicomte ?... »

divorce et, de préférence, le divorce par consentement mutuel. Je n'ajoute pas, remarquez-le pour cause d'incompatibilité d'humeur car il ne saurait être question dans l'espèce d'accès d'irritation et de mauvaise humeur...

Le parti républicain acceptera la pensée du divorce, non dans un sentiment d'hostilité contre les consciences chrétiennes, mais dans un sentiment de paix sociale et de liberté religieuse...

C'est aussi l'empire du même sentiment que la Chambre aborde la question de la séparation des Églises et de l'État, déjà étudiée avec beaucoup de soin par une des commissions dont les travaux, heureusement empruntés d'un sincère désir de conciliation, serviront de base à une discussion également conciliante et sincère...

Il importe que les républicains fassent preuve dans ce débat d'une largeur d'idées et d'une bienveillance envers les personnes qui désertent les défiances et rendent acceptable le passage de l'ordre de choses actuel à l'ordre de choses à venir...

Le Protectorat d'Orient Aucun républicain ne se laissera ébranler par la menace de perdre, à la suite de la séparation de l'Église et de l'État, le protectorat des chrétiens dans les contrées orientales...

D'abord, les deux questions ne sont pas nécessairement liées ensemble ; l'une concernant uniquement nos rapports avec la Papauté, l'autre nos relations diplomatiques avec d'autres puissances...

Mais, envisageons directement cette éventualité : Si la croyance des siècles passés a attaché au protectorat une idée de pieux dévouement et de grandeur chrétienne, si elle a servi quelquefois de prétexte à des entreprises d'ambition, nous ne pouvons pas nous empêcher de nous en rendre compte...

M. Combes en ayant fini sur ce sujet revient de nouveau à son apologie. Qui donc, dit-il, oserait soutenir que c'est trop de deux ans de travaux continus pour l'œuvre de sécularisation entreprise par le cabinet ?

C'est beaucoup demander, je le sais, à des ambitions impatientes que de réclamer un crédit de quelques mois ; cependant l'aine à croire que la France n'a pas de quoi attendre, la solidité de leurs convictions républicaines ne prendra le dessus, et que, par l'ardeur générale qu'ils mettront à secouer l'ancien régime, elles arrêteront elles-mêmes le temps d'épreuve que les circonstances actuelles imposent à leur dévouement...

M. Combes termine en faisant l'éloge de la députation de l'Yonne et lui lève son verre à la ville d'Auxerre et aux vigneronnes de l'Yonne.

Les Flanquilles du Kronprinz allemand Berlin, 3 septembre. Le bruit court ce soir que l'on apprendra inopinément les fiançailles du Kronprinz allemand avec la duchesse Cécile de Mecklembourg-Schwerin, sœur du grand-duc régnant et fille de feu le grand-duc Frédéric-François III et de la grande-duchesse Anastasie...

« — Comprends-tu maintenant, vieille mouille faisait Delorme, qui, incapable de tenir en place, arpentait la chambre de Francine, en disant déjà son plan de bataille... »

« — Tu n'as pas idée que nous lui avançons, ricana Madeleur. — C'est cependant à nous qu'il va les demander... »

« — Et je crois que vous serez assez satisfaits de la manière dont j'ai opéré... »

LA GUERRE Russo-Japonaise

Le désastre russe. — Les Japonais occupent Liao-Yang. — La retraite sur Moukden. — A Port-Arthur

Paris, 4 septembre. Il n'y a plus d'illusion possible : la défaite des Russes est certaine. Le général Kouropatkin qui n'a pas réussi à prévoir le mouvement tournant de Kuroki n'a pas réussi à l'arrêter...

Les magasins d'approvisionnement, les vivres amassés dans Liao-Yang qui avait été désigné depuis longtemps pour être le cœur de la résistance ont été incendiés par les Russes qui n'ont pas voulu les voir devenir la proie de l'ennemi...

Toute la Russie pensait que la grande bataille se livrerait devant Liao-Yang et toutes ses espérances s'en allaient vers cette petite ville, autour de laquelle on avait élevé avec autant de soin que de hâte des fortifications solides et nombreuses pour tenir tête à l'envahisseur...

Quelles seront exactement les conséquences de la retraite ? A l'état-major, à Saint-Petersbourg, on pense qu'un temps d'arrêt va se produire dans les opérations. « Les Japonais, dit-on, sont obligés de renouveler leurs approvisionnements ; leur faut reposer et reconstruire leur armée éreintée et décimée par huit jours d'effroyables combats, au cours desquels, étant toujours les assaillants, ils ont certainement souffert beaucoup plus que nous... »

Le maréchal Kouropatkin se retirera sur Moukden, mais il n'y restera certainement pas et si l'ennemi s'avance par étapes rapides, il reculera jusqu'à Kharbine, car, dans six semaines, il aura deux cent mille hommes. Il est à souhaiter que cette belle confiance soit justifiée. Elle n'est pas partagée par certains cercles militaires de Saint-Petersbourg où se manifeste une véritable désespérance.

La Bataille. — Les Fautes Saint-Petersbourg, 4 septembre.

Lorsque Kuroki se fut emparé de Sykvanoum, tout l'effort des Russes se porta sur cette position stratégique qu'ils voulaient reconquérir. Bilderling fut chargé de la reprendre coûte que coûte. La violence du feu d'artillerie de l'ennemi qui causa au premier corps si sérieux des pertes considérables fit échouer l'attaque russe. Les Japonais purent donc continuer avec succès leur mouvement tournant contre l'extrémité de l'aile gauche russe et avancer vers Sikhoutoun à trois verstes au nord de Sykvanoum...

Sous la pression japonaise, le général Orloff qui commandait la brigade extrême du flanc gauche donna l'ordre de se replier vers l'ouest, reculant ainsi sur Liao-Yang et laissant la route libre à l'ennemi. Orloff commit ainsi une imprudence et une erreur funeste car elle décida du sort de toute la bataille. Orloff n'en est pas à sa première faute tactique, car, pendant l'expédition de Chine de 1900, il se trompa lourdement dans une évolution, ce qui lui valut une sévère semonce de l'empereur. Une autre erreur qu'il eut au cours de l'attaque contre Sykvanoum, erreur qui eut une influence considérable. Plusieurs bataillons se lançant en avant, s'exposèrent trop et furent terriblement décimés par les shrapnells de l'artillerie japonaise...

Kouropatkin voyant ces pertes énormes et en concluant que l'attaque mal engagée ne pouvait réussir, considérant, en outre, qu'il allait perdre un temps extrêmement précieux pendant que Kuroki s'avancait sur sa ligne de communications donna l'ordre de la retraite à tout le détachement de Bilderling, ce qui l'entraîna à retirer également vers le nord toutes les troupes demeurées aux environs de Liao-Yang. La retraite s'effectua en bon ordre. Au sud, le combat d'artillerie continua encore pendant un certain temps. Tous les forts furent évacués. Kouropatkin resta en personne à Yantal, jusqu'à ce que toute son armée, divisée en trois sections, eût opéré sa retraite vers le nord. Kouropatkin eut tort de ramener vers le nord-est le corps de Stackelberg déjà éprouvé dans les combats au sud de Liao-Yang, au cours des journées du 29, du 30 et du 31 août. Telles sont les critiques faites par un général aide de camp de l'empereur.

Les Morts Saint-Petersbourg, 3 septembre. On affirme que pendant la seule journée de vendredi Kuroki a perdu 15,000 hommes et Bilderling 6,000. Mais, en réalité, on n'a, jusqu'à présent, aucune donnée absolument précise sur les pertes subies. Il s'agit simplement d'évaluations et les chiffres donnés sont tous approximatifs. Impression d'un Désastre Paris, 4 septembre. Une dépêche de Saint-Petersbourg au Petit Parisien dit que c'est par suite d'une erreur d'interprétation des ordres du fait du général Stackelberg que le premier corps d'armée qui, déjà depuis cinq jours, avait subi des pertes énormes, a reculé vers l'ouest, alors que la concentration des autres troupes était opérée vers l'est. Le général Oku profita de l'erreur et réussit à couper complètement le corps qui est considéré comme perdu. On a, à Saint-Petersbourg, l'impression d'un désastre.

La Situation Marseille, 4 septembre. La situation sur les quais reste la même : des charrettes escortées de gendarmes passent à de longs intervalles ; quelques-unes ont été arrêtées par les grévistes et les traits des chevaux ont été coupés. La police est intervenue et a rétabli l'ordre. Les charbonniers exigent le renvoi de deux contremaîtres avant de reprendre le travail. Les inscrits maritimes ont nommé une députation pour l'entrevue de demain avec M. Le Mée, mais les dockers, conformément à leur motion d'hier soir, repoussent les propositions des armateurs et des entrepreneurs, refusant d'accepter la proposition des dockers et des contremaîtres individuels et maintenant plus que jamais leurs revendications sur la journée de huit heures et le salaire de six francs. Dans ces conditions, et surtout à propos de ces dernières exigences, M. Le Mée a répondu à leur députation et à M. Manot que les pourparlers étaient suspendus. M. Basset, des dockers, a été envoyé auprès du conseil central de la Fédération.

MM. Antide Boyer et Carnaud, députés des Bouches-du-Rhône, qui étaient à Marseille depuis quelques jours, sont partis hier soir pour Paris. Ils vont solliciter l'entrevue du président du conseil et lui demander s'il accorderait d'être l'arbitre dans le différend actuel. Mais, dans tous les milieux commerciaux et industriels, on est très hostile à ce projet. On estime, en effet, que la loi M. Le Mée de la Salle n'a pas réussi, le président du conseil ne sera pas plus heureux. On dit toutefois que M. Le Mée veut essayer de renouer les pourparlers demain matin.

LA GREVE DE MARSEILLE

Situation stationnaire. — Les pourparlers. — Dans les ports

La Situation Marseille, 4 septembre. La situation sur les quais reste la même : des charrettes escortées de gendarmes passent à de longs intervalles ; quelques-unes ont été arrêtées par les grévistes et les traits des chevaux ont été coupés. La police est intervenue et a rétabli l'ordre. Les charbonniers exigent le renvoi de deux contremaîtres avant de reprendre le travail. Les inscrits maritimes ont nommé une députation pour l'entrevue de demain avec M. Le Mée, mais les dockers, conformément à leur motion d'hier soir, repoussent les propositions des armateurs et des entrepreneurs, refusant d'accepter la proposition des dockers et des contremaîtres individuels et maintenant plus que jamais leurs revendications sur la journée de huit heures et le salaire de six francs. Dans ces conditions, et surtout à propos de ces dernières exigences, M. Le Mée a répondu à leur députation et à M. Manot que les pourparlers étaient suspendus. M. Basset, des dockers, a été envoyé auprès du conseil central de la Fédération.

MM. Antide Boyer et Carnaud, députés des Bouches-du-Rhône, qui étaient à Marseille depuis quelques jours, sont partis hier soir pour Paris. Ils vont solliciter l'entrevue du président du conseil et lui demander s'il accorderait d'être l'arbitre dans le différend actuel. Mais, dans tous les milieux commerciaux et industriels, on est très hostile à ce projet. On estime, en effet, que la loi M. Le Mée de la Salle n'a pas réussi, le président du conseil ne sera pas plus heureux. On dit toutefois que M. Le Mée veut essayer de renouer les pourparlers demain matin.

LA GREVE DE MARSEILLE

Situation stationnaire. — Les pourparlers. — Dans les ports

La Situation Marseille, 4 septembre. La situation sur les quais reste la même : des charrettes escortées de gendarmes passent à de longs intervalles ; quelques-unes ont été arrêtées par les grévistes et les traits des chevaux ont été coupés. La police est intervenue et a rétabli l'ordre. Les charbonniers exigent le renvoi de deux contremaîtres avant de reprendre le travail. Les inscrits maritimes ont nommé une députation pour l'entrevue de demain avec M. Le Mée, mais les dockers, conformément à leur motion d'hier soir, repoussent les propositions des armateurs et des entrepreneurs, refusant d'accepter la proposition des dockers et des contremaîtres individuels et maintenant plus que jamais leurs revendications sur la journée de huit heures et le salaire de six francs. Dans ces conditions, et surtout à propos de ces dernières exigences, M. Le Mée a répondu à leur députation et à M. Manot que les pourparlers étaient suspendus. M. Basset, des dockers, a été envoyé auprès du conseil central de la Fédération.

MM. Antide Boyer et Carnaud, députés des Bouches-du-Rhône, qui étaient à Marseille depuis quelques jours, sont partis hier soir pour Paris. Ils vont solliciter l'entrevue du président du conseil et lui demander s'il accorderait d'être l'arbitre dans le différend actuel. Mais, dans tous les milieux commerciaux et industriels, on est très hostile à ce projet. On estime, en effet, que la loi M. Le Mée de la Salle n'a pas réussi, le président du conseil ne sera pas plus heureux. On dit toutefois que M. Le Mée veut essayer de renouer les pourparlers demain matin.

A PORT-ARTHUR

Des nouvelles qui arrivent de Port-Arthur, le ressort que le Bagan, le Peresviet, le Relvisan et le Pallada participent activement à la défense en bombardant les positions japonaises. Le 29 août, ils sortirent à un mille, sous la protection des forts, et combattirent ainsi de 9 heures à midi, heure à laquelle apparut la flotte japonaise. Le Peresviet et quelques autres avaries sans gravité ; le Sebastopol et deux torpilleurs sont encore en réparation. Pendant le bombardement, la population civile se réfugia dans les caves aménagées à cet effet.

Le Désarmement du « Diana »

Le commandant de la Diana vient de recevoir de l'amirauté russe l'ordre de désarmer son navire. Bruits d'intervention Londres, 3 septembre. On mande de New-York au Globe qu'un parti de plus en plus exalté-Unis d'une intervention dans la guerre russo-japonaise. On mande de Berlin, également, que des bruits au sujet d'une intervention y courent de nouveau. Dans les milieux russes les plus autorisés, à Londres, on tourne en ridicule toute idée d'une intervention parce que la Russie ne peut et ne veut pas accepter une intervention quelle qu'elle soit.

On assure que la guerre ne peut se terminer que par la victoire finale des armes russes en Extrême-Orient. Le Sort du Commandant de Cuverville On n'a toujours aucune nouvelle des attachés navals français et allemand qui ont dû quitter Port-Arthur, il y a une quinzaine de jours. Quatre officiers étrangers se trouvaient, on le sait, dans la forteresse : un officier de la marine américaine, deux officiers allemands appartenant, l'un à l'armée, l'autre à la marine, enfin le capitaine de frégate français de Cuverville. Ces officiers ont été invités par leurs gouvernements à considérer leur mission comme terminée au moment de la sommation adressée par l'état-major japonais au général Stoessel. L'attaché américain et l'attaché militaire allemand sont arrivés deux jours après, le premier à Chan-Hai-Kouan ; le second à Kiaochow, sur des jonques chinoises. A les en croire, leurs deux collègues devaient les suivre par la même voie à un jour d'intervalle ; ils ne sont pas arrivés. Quinze jours ont passé. Une canonnière allemande, le Tigre, vient de faire une croisière dans le Petchili et n'a trouvé aucune trace des disparus. L'inquiétude est d'autant plus vive que les navires japonais ont notoirement détruit un grand nombre de jonques soupçonnées de ravitailler la place. Les deux officiers ont-ils été victimes d'une erreur de ce genre ? Ils étaient tous deux munis de sauf-conduits japonais. On peut encore espérer qu'ils sont restés dans la place, dont la situation est moins connue qu'on ne le pensait, il y a une quinzaine.

Le commandant de Cuverville est un officier jeune, ayant un très bel avenir, quarante ans à peine. Il est né le 10 avril 1863. Entré à l'École navale à 16 ans, lieutenant de vaisseau à 26 ans, il a beaucoup navigué et a servi notamment à l'état-major de l'amiral Fourrier, à la préfecture de Toulon. Il était depuis dix-huit mois attaché naval à Pétersbourg, quand il fut nommé, l'an dernier, capitaine de frégate au choix. Les deux officiers ont-ils été victimes d'une erreur de ce genre ? Ils étaient tous deux munis de sauf-conduits japonais. On peut encore espérer qu'ils sont restés dans la place, dont la situation est moins connue qu'on ne le pensait, il y a une quinzaine.

Le commandant de Cuverville est un officier jeune, ayant un très bel avenir, quarante ans à peine. Il est né le 10 avril 1863. Entré à l'École navale à 16 ans, lieutenant de vaisseau à 26 ans, il a beaucoup navigué et a servi notamment à l'état-major de l'amiral Fourrier, à la préfecture de Toulon. Il était depuis dix-huit mois attaché naval à Pétersbourg, quand il fut nommé, l'an dernier, capitaine de frégate au choix. Les deux officiers ont-ils été victimes d'une erreur de ce genre ? Ils étaient tous deux munis de sauf-conduits japonais. On peut encore espérer qu'ils sont restés dans la place, dont la situation est moins connue qu'on ne le pensait, il y a une quinzaine.

Le commandant de Cuverville est un officier jeune, ayant un très bel avenir, quarante ans à peine. Il est né le 10 avril 1863. Entré à l'École navale à 16 ans, lieutenant de vaisseau à 26 ans, il a beaucoup navigué et a servi notamment à l'état-major de l'amiral Fourrier, à la préfecture de Toulon. Il était depuis dix-huit mois attaché naval à Pétersbourg, quand il fut nommé, l'an dernier, capitaine de frégate au choix. Les deux officiers ont-ils été victimes d'une erreur de ce genre ? Ils étaient tous deux munis de sauf-conduits japonais. On peut encore espérer qu'ils sont restés dans la place, dont la situation est moins connue qu'on ne le pensait, il y a une quinzaine.

LA SUCCESSION DE M. DE PLEUVE

Saint-Petersbourg, 4 septembre. On dit que le grand-duc Serge, gouverneur général de Moscou, a conseillé au czar, lors de sa visite à Saint-Petersbourg pour le baptême du czarévitch, de nommer le maître de la cour, M. Boulyguine, au poste de ministre de l'intérieur. M. Boulyguine est adjoint du grand-duc et il est chargé de l'administration civile du gouvernement général de Moscou. Il passa pour être un fonctionnaire zélé et pour avoir des tendances conservatrices.

Echos & Nouvelles

EXTRAVAGANCES Celle-ci, d'abord : Un grand concours de natation, organisé entre le pont de Brooklyn et Coney Island, à distance de 20 kilomètres — a été gagné, hier, par Charles Sigfried ; un nageur qui n'a qu'une jambe. Il a effectué le parcours en 1 h. 45 m. Deux jeunes femmes (avec assortiment de jambes complètes) sont arrivées secondes et troisième, distanciant une trentaine d'autres concurrents, au sexe si erronément réputé fort. Une autre, ailleurs : Un Hongrois vient d'inventer une nouvelle méthode d'« élévation » à l'usage de son fils ; il l'a mis en cage, comme un simple lapin. Ce n'est pas par cruauté, dit-on, mais les agents de police qui, sur une dénonciation, ont vérifié le fait, ont constaté que la cage était fort bien entretenue, que l'enfant âgé d'environ 3 ans, avait une chaîne à sa disposition, qu'il était proprement vêtu et paraissait en bonne santé. Le père innovateur a déclaré pour sa justification qu'il veut et sans fortune, il n'aurait pas trouvé d'autre moyen d'assurer la sécurité de son enfant pendant ses heures de travail. Les autorités estiment tout de même que ce singulier éducateur a dépassé les bornes de l'autorité paternelle et le menacent, s'il ne rend pas la liberté à son fils, de le confier à un orphelinat.

UN COFFRE-FORT INGÉNIEUX

C'est celui de M. Anatole France, ainsi que nous en informons notre confrère M. Claude-Louis qui fut le collègue de l'auteur de Crainquebille à la Bibliothèque du Luxembourg. Et en quoi consiste ce coffre-fort ? En un cabinet, un simple cabinet entre les pages d'un livre de banque sont insérés à la façon du jambon dans les sandwichs. Chaque page ne recèle point un précieux « papier », Le hasard, seul, les distribue, sans ordre apparent. De telle sorte que, par cet artifice, on ne peut se rendre compte des sommes contenues dans le cahier qu'on feuilletait en son entier. Et par les feuillets de quelques pages seulement, on pourrait les croire considérables, alors qu'elles ne seraient que minimes et réciproquement. « O l'ingénieur, le paradoxal, le poétique coffre-fort ! » dit M. Claude-Louis. Certes ! mais que pensent de sa sécurité MM. les cambrioleurs ?

LE FÉMINISME EN MARCHÉ

Le féminisme est en marche... Voici que, administrativement, il s'y étale et menaçant d'un grand succès fort — si peut-être qu'il résiste mollement. En 1891, il y avait, à Londres, 17,859 femmes employées. Il y en a aujourd'hui plus de 56,000, réparties dans tous les emplois de banque et commerce, gagnant adroitement leur vie, nous assure un journal féministe. Parmi les vœux bizarres qui sont adoptés à la douzaine par les conseils généraux actuellement en session, il faut retenir celui de M. Maillard, de la Seine-Inférieure. Cet honorable représentant demande que les archives officielles, aussi bien que celles des officiers ministériels, ne soient jamais confiées à la machine à écrire. Il est pourtant plus commode de lire un texte écrit dactylographiquement que de déchiffrer certains grimoires établis à l'aide de rôles à 61 fr. 25.

CONTRE LE PROGRÈS

Parmi les vœux bizarres qui sont adoptés à la douzaine par les conseils généraux actuellement en session, il faut retenir celui de M. Maillard, de la Seine-Inférieure. Cet honorable représentant demande que les archives officielles, aussi bien que celles des officiers ministériels, ne soient jamais confiées à la machine à écrire. Il est pourtant plus commode de lire un texte écrit dactylographiquement que de déchiffrer certains grimoires établis à l'aide de rôles à 61 fr. 25.

« — Tu n'as pas idée que nous lui avançons, ricana Madeleur. — C'est cependant à nous qu'il va les demander... »

« — Et je crois que vous serez assez satisfaits de la manière dont j'ai opéré... »

« — Tu n'as pas idée que nous lui avançons, ricana Madeleur. — C'est cependant à nous qu'il va les demander... »

« — Et je crois que vous serez assez satisfaits de la manière dont j'ai opéré... »

« — Tu n'as pas idée que nous lui avançons, ricana Madeleur. — C'est cependant à nous qu'il va les demander... »

« — Et je crois que vous serez assez satisfaits de la manière dont j'ai opéré... »

« — Tu n'as pas idée que nous lui avançons, ricana Madeleur. — C'est cependant à nous qu'il va les demander... »

MARIAGE SECRET PAR PAUL BERTINAT DEUXIÈME PARTIE LES AMOUREUX DE ROLANDE

« — Tu n'as pas idée que nous lui avançons, ricana Madeleur. — C'est cependant à nous qu'il va les demander... »

« — Et je crois que vous serez assez satisfaits de la manière dont j'ai opéré... »

« — Tu n'as pas idée que nous lui avançons, ricana Madeleur. — C'est cependant à nous qu'il va les demander... »

« — Et je crois que vous serez assez satisfaits de la manière dont j'ai opéré... »

LA VIE LYONNAISE

QUESTIONS LYONNAISES

LA MARTINIÈRE DES FILLES

L'adjonction de l'école à la Martinière des Filles... Le nombre des décès de cette dernière semaine est de 143.

LA SANTÉ PUBLIQUE

Le nombre des décès de cette dernière semaine est de 143. Ce fut de la semaine précédente qu'il est le plus élevé.

Mortalité de Lyon (population en 1901: 463.145 habitants)

Table with 2 columns: Cause of death (e.g., Diarrhée infantile, Épilepsie) and Number of deaths.

MOUVEMENT DE LA POPULATION DU 24 AU 31 AOUT 1904

Table with 2 columns: Type of event (e.g., mariages, divorces) and Number of events.

LES SAISIES DES DENRÉES MALSAINES

Du 24 au 30 août, les inspecteurs municipaux ont saisi aux abattoirs, dans les magasins, dans les halles et marchés divers et sur les marchés découverts, les denrées malsaines suivantes :

Comice agricole de Villeurbanne

Hier, à Villeurbanne, avait lieu le comice annuel de Villeurbanne. Les concours ont été très réussis.

Le Banquet

Le banquet comprenait plus de 800 convives. Remarqué : MM. Millaud, sénateur, Cazeneuve, député, Vovont, Joly, Durand, Chabanneau, etc.

Concours spéciaux à domicile

Ensemble d'exploitation agricole. 1er prix MM. de Vaulx-en-Velin. 2e prix M. Colonnaud de Villeurbanne.

Palmares

Concours spéciaux à domicile. Ensemble d'exploitation agricole. 1er prix MM. de Vaulx-en-Velin.

Personnel agricole

1er prix, Joseph Grosses, à Villeurbanne. 2e prix, Louis Girard, à Villeurbanne.

Jeunes fermières

1er prix, Mlle Mercier Marie, de Vaulx-en-Velin. 2e prix, Mlle Teillon Marie, de Villeurbanne.

Enseignement agricole

Instituteurs. 1er prix, M. Dérigon, instituteur à Saint-Pons. 2e prix, M. Saix, instituteur à Lyon.

Labourage à 4 chevaux

1er prix, MM. Deuonville, de Bron. 2e prix, Lépêcheur, de Vaulx. 3e prix, Bonnetin, de Vaulx.

Labourage à 2 chevaux

1er prix, MM. Vauvrière, de Villeurbanne. 2e prix, Curtin, de Bron. 3e prix, Cassel, de Vaulx.

Essai de charrue

1er prix, Rostaing Jean à Bron. 2e prix, Bouli à Vaulx-en-Velin. 3e prix, Martel à Vaulx.

Essai de bœufs

1er prix, Chanut Félix à Vaulx. 2e prix, Chêne Benoît à Vaulx. 3e prix, Gadoit Jean-Marie, à Vaulx.

Essai de vaches

1er prix, Brondel Etienne à Villeurbanne. 2e prix, Feillon Jean-Marie à Villeurbanne. 3e prix, François à Monplaisir.

Essai de vaches laitières

1er prix, Blanc François, à Bron. 2e prix, Bonnetin à Villeurbanne. 3e prix, M. Gonod à Bron.

Essai de cochons

1er prix, M. Billon, à Villeurbanne. 2e prix, M. Beaudran, à Bron. 3e prix, M. Baizet, à Villeurbanne.

Essai de machines agricoles

Hors Concours, M. Pissonnier, de Lyon. 1er prix, M. Laurant, de Lyon. 2e prix, M. Constant, de Lyon.

Essai de pigeons voyageurs

1er prix, Rappet, M. Dieplaque, à Montchat. 2e prix, M. Moussier, à Lyon. 3e prix, M. Chéreau, à Lyon.

Essai de courses de charbonnières

Hier dimanche, le coquet hippodrome de Charbonnières ouvrait à nouveau ses portes et offrait aux sportsmen nombreux une deuxième réunion.

Essai de courses de chevaux

Pendant la course, la Lyre de Monplaisir s'est fait entendre dans les meilleurs morceaux de son répertoire.

CHRONIQUE

Don aux Pompiers

A la suite de l'incendie qui a éclaté dans leur usine, le 21 août 1904, MM. Girodon et Cie, fondateurs, ont fait don d'une somme de 50 francs à la Casse du Bataillon des sapeurs-pompiers.

Concert public

Programme du concert qui donnera l'Harmonie municipale, le jeudi 8 septembre, à 8 h. 3/4 du soir, place Carnot.

Pendant les chaleurs

Pharmacie du Serpent. Médicaments toniques, hygiéniques, analgésiques. Boissons rafraichissantes. Sels digestifs et gazeux.

QUINA CHABLY

FAITS DIVERS

Bureaux de poste. La recette auxiliaire de Montchat, cours Henri, 99, vient d'être, à nouveau, ouverte au public.

Un cambrioleur. La nuit dernière, des malfaiteurs ont pénétré avec effraction chez M. Pissonnier, fabricant de boissons, cours Lafayette, 225. Ils ont soustrait une somme de 25 francs.

Un incendie. Un commencement d'incendie s'est déclaré hier soir, à sept heures et demie, rue de la Poudrière, 15, chez M. Blanc. Le feu qui avait été communiqué au plafond par la gainie d'une cheminée a été éteint par les voisins.

Un blessé par un cheval. Un enfant âgé de trois ans et demi, nommé Joseph Dussud, a été grièvement blessé à la tête, hier soir, à cinq heures, rue du Nègre, par une ruade de cheval.

Un vol au poney. Hier matin, à quatre heures, deux gardiens de la paix ont arrêté, rue Saint-Pierre-de-Vaise, le nommé François C..., 28 ans, manœuvre, rue Barrême, qui était porteur d'un sac contenant des choux et des pommes de terre, qu'il avait dérobés dans la nuit.

Blessé par un cheval. Un enfant âgé de trois ans et demi, nommé Joseph Dussud, a été grièvement blessé à la tête, hier soir, à cinq heures, rue du Nègre, par une ruade de cheval.

Un vol au poney. Hier matin, à quatre heures, deux gardiens de la paix ont arrêté, rue Saint-Pierre-de-Vaise, le nommé François C..., 28 ans, manœuvre, rue Barrême, qui était porteur d'un sac contenant des choux et des pommes de terre, qu'il avait dérobés dans la nuit.

Blessé par un cheval. Un enfant âgé de trois ans et demi, nommé Joseph Dussud, a été grièvement blessé à la tête, hier soir, à cinq heures, rue du Nègre, par une ruade de cheval.

Un vol au poney. Hier matin, à quatre heures, deux gardiens de la paix ont arrêté, rue Saint-Pierre-de-Vaise, le nommé François C..., 28 ans, manœuvre, rue Barrême, qui était porteur d'un sac contenant des choux et des pommes de terre, qu'il avait dérobés dans la nuit.

Blessé par un cheval. Un enfant âgé de trois ans et demi, nommé Joseph Dussud, a été grièvement blessé à la tête, hier soir, à cinq heures, rue du Nègre, par une ruade de cheval.

Un vol au poney. Hier matin, à quatre heures, deux gardiens de la paix ont arrêté, rue Saint-Pierre-de-Vaise, le nommé François C..., 28 ans, manœuvre, rue Barrême, qui était porteur d'un sac contenant des choux et des pommes de terre, qu'il avait dérobés dans la nuit.

Blessé par un cheval. Un enfant âgé de trois ans et demi, nommé Joseph Dussud, a été grièvement blessé à la tête, hier soir, à cinq heures, rue du Nègre, par une ruade de cheval.

Un vol au poney. Hier matin, à quatre heures, deux gardiens de la paix ont arrêté, rue Saint-Pierre-de-Vaise, le nommé François C..., 28 ans, manœuvre, rue Barrême, qui était porteur d'un sac contenant des choux et des pommes de terre, qu'il avait dérobés dans la nuit.

Dernière Heure

LES SAPEURS-POMPIERS

Chambéry, 4 septembre. Le congrès régional de la caisse des retraites des sapeurs-pompiers de France et d'Algérie se tient aujourd'hui à Chambéry.

LA JOURNÉE DU DEUX SEPTEMBRE

Saint-Petersbourg, 4 septembre. Le correspondant du Novosty Drua télégraphie que le combat du 2 septembre a commencé simultanément sur les deux rives du Taitseke.

Un Discours de M. Pelletan

Nantes, 4 septembre. Après les diverses inaugurations auxquelles il s'est livré à Chantenay, M. Pelletan s'est rendu à un banquet où il a prononcé un discours dont voici les principaux passages :

M. Pelletan rappelle le souvenir de 1870. La patrie, a-t-il dit, qui avait été sauvée et grande lors de la révolution française, par les armées révolutionnaires, avait été perdue par les états-majors cléricaux de 1870.

LES JUIFS EN RUSSIE

Un édit impérial

Saint-Petersbourg, 4 septembre. Un édit impérial modifié de la façon suivante la situation des juifs en Russie : L'interdiction de s'établir en dehors des villes et villages à l'intérieur de la zone qui leur est assignée ne s'appliquera pas aux juifs ayant un certain degré d'instruction supérieure.

CHRONIQUE DES SOIES

Notre marché des soies se maintient dans de très bonnes conditions, aussi bien pour le prix que pour le nombre des affaires. Les marchés d'Extrême-Orient sont fermes sur toute la ligne.

Courrier des Sports

LE MEETING AUTOMOBILE DE MONACO

Pour la première année, au mois d'avril dernier, s'est déroulé dans la baie de Monaco le meeting de canots automobiles, ce fut un succès colossal.

PARCOS DES PRINCES

Cours de Princes, 40 kilomètres. Les primes sont gagnées par Vancoli, Goven, Stol, Retina, 1er Vancoli, 2e Ingold, 3e Mathieu.

COURSE DE L'HEURE

Ce sont des grosses motocyclettes établies selon le type adopté par le Parc des Princes, qui sont pour la première fois leur apparition. Au départ, Valtourn prend la tête, suivi immédiatement par Brocy, puis viennent dans l'ordre Champion et Bruat.

GUERRE RUSSO-JAPONAISE

UN RÉGIMENT RUSSO ANÉANTI

Saint-Petersbourg, 4 septembre. Le général Kouropatkine télégraphie que la majeure partie de l'armée, y compris le premier corps sibérien du général Stackelberg, qui a réussi à la rallier, est actuellement disposée au sud des mines de Yantai, à 15 kilomètres de lui.

COURRIER DES SPECTACLES

Casino-Kursaal. — Mardi 6, gala monstre, 10 débuts : représentation de Raitter. Étoile de la Scala de Paris, de Gahin, étoile de la Cigale de l'Opéra, de Mlle C. Ober, étoile de l'Opéra de Bruxelles, de Mlle C. Ober, étoile de l'Opéra de Paris, de Mlle C. Ober.

Détail à noter: Les motocyclettes n'ont eu aucune défaillance. Course de motocyclettes 40 kilomètres. 1er Lanfranchi, 2e Gahin, 3e Champon, 4e Bertin, 5e Amerio, Temps 21'.

COURSES A LONGCHAMPS

La réunion a eu lieu par un temps très favorable. Nous avons vu quelques-uns des premiers de deux ans appelés à jouer un premier rôle dans les épreuves classiques de l'an prochain.

1er Course : Sorliège (Stern) gagnant 115. Saucats (Wilson) placé 89.50. Navarrenz (A. Cartel) pl. 23.50.

2e Course : Jardy (G. Stern) gagnant 10.50. Ladislav IV (N. Turner) pl. 15. Springa (Chandler) placé 10.50.

3e Course : Mannequin (J. Ransch) gagnant 57. Vieux Paris (G. Stern) placé 28.50. Revillon (J. Reiff), Romanoff (Belhomme), Elsa (C. Bartholomé).

CAUSERIE DE LA SEMAINE

LES DIABÉTIQUES

Leur traitement par la cure de raisins. Un diabétique qui se soigne, écrivait le professeur Bouchardat, a autant de chances de vivre qu'un homme en bonne santé.

Un diabétique qui se soigne, écrivait le professeur Bouchardat, a autant de chances de vivre qu'un homme en bonne santé. C'est là, croyons-nous, une affirmation dont l'autorité échappera à personne et qui nous paraît faite pour rassurer cette classe nombreuse de malades.

Un diabétique qui se soigne, écrivait le professeur Bouchardat, a autant de chances de vivre qu'un homme en bonne santé. C'est là, croyons-nous, une affirmation dont l'autorité échappera à personne et qui nous paraît faite pour rassurer cette classe nombreuse de malades.

Un diabétique qui se soigne, écrivait le professeur Bouchardat, a autant de chances de vivre qu'un homme en bonne santé. C'est là, croyons-nous, une affirmation dont l'autorité échappera à personne et qui nous paraît faite pour rassurer cette classe nombreuse de malades.

Un diabétique qui se soigne, écrivait le professeur Bouchardat, a autant de chances de vivre qu'un homme en bonne santé. C'est là, croyons-nous, une affirmation dont l'autorité échappera à personne et qui nous paraît faite pour rassurer cette classe nombreuse de malades.

Un diabétique qui se soigne, écrivait le professeur Bouchardat, a autant de chances de vivre qu'un homme en bonne santé. C'est là, croyons-nous, une affirmation dont l'autorité échappera à personne et qui nous paraît faite pour rassurer cette classe nombreuse de malades.

Un diabétique qui se soigne, écrivait le professeur Bouchardat, a autant de chances de vivre qu'un homme en bonne santé. C'est là, croyons-nous, une affirmation dont l'autorité échappera à personne et qui nous paraît faite pour rassurer cette classe nombreuse de malades.

Un diabétique qui se soigne, écrivait le professeur Bouchardat, a autant de chances de vivre qu'un homme en bonne santé. C'est là, croyons-nous, une affirmation dont l'autorité échappera à personne et qui nous paraît faite pour rassurer cette classe nombreuse de malades.

Un diabétique qui se soigne, écrivait le professeur Bouchardat, a autant de chances de vivre qu'un homme en bonne santé. C'est là, croyons-nous, une affirmation dont l'autorité échappera à personne et qui nous paraît faite pour rassurer cette classe nombreuse de malades.

Un diabétique qui se soigne, écrivait le professeur Bouchardat, a autant de chances de vivre qu'un homme en bonne santé. C'est là, croyons-nous, une affirmation dont l'autorité échappera à personne et qui nous paraît faite pour rassurer cette classe nombreuse de malades.

Un diabétique qui se soigne, écrivait le professeur Bouchardat, a autant de chances de vivre qu'un homme en bonne santé. C'est là, croyons-nous, une affirmation dont l'autorité échappera à personne et qui nous paraît faite pour rassurer cette classe nombreuse de malades.

Un diabétique qui se soigne, écrivait le professeur Bouchardat, a autant de chances de vivre qu'un homme en bonne santé. C'est là, croyons-nous, une affirmation dont l'autorité échappera à personne et qui nous paraît faite pour rassurer cette classe nombreuse de malades.

Un diabétique qui se soigne, écrivait le professeur Bouchardat, a autant de chances de vivre qu'un homme en bonne santé. C'est là, croyons-nous, une affirmation dont l'autorité échappera à personne et qui nous paraît faite pour rassurer cette classe nombreuse de malades.

MARIAGES

Promesses de mariage déposées dans les mairies d'arrondissement, pour être affichées le 4 septembre 1904.

PREMIER ARRONDISSEMENT
Joachim Contil, tailleur, r. Terme, 11.
Mlle L. Kéromy, s. p., Conilège (Jura).

A. Mathieu, empl., r. Charité, 60.
Mlle Françoise Godon, s. p., Franklin, 42.
Gabriel Desgranges, bourrel., c. Charlemagne, 21.

TROISIEME ARRONDISSEMENT
M. Amédée, entr. plomberie, r. Chevreul, 36.
Mlle M. Girard-Collet, s. p., r. Ste-Jeanne, 37.

Michel Petit, appreteur, r. de la Villette, 17.
Mlle Marie Damaz, tisseuse, r. Tête-d'Or, 18.

QUATRIEME ARRONDISSEMENT
E. Esswein, recev. enreg., St-Amans (Lozère).
Mlle H. Perdus, s. p., pl. de la Croix-Rousse, 22.

Emile Laborie, imprimeur, r. des Prés, 6.
Mlle Baury, ménag., r. de Bourgogne, 32.

SIXIEME ARRONDISSEMENT
Joseph Arnaud, empl., r. Malesherbes, 20.
Mlle Marie Catherine, empl., pl. Morand, 10.

INFORMATIONS FINANCIERES

Société des eaux minérales de Vals
Les bénéfices nets réalisés en 1903 par la société des eaux minérales de Vals se sont élevés à 471.317 fr. 85.

Société minière et métallurgique des Alpes aitiennes (Alpine)
Le conseil se réunira prochainement pour examiner les résultats du deuxième trimestre.

Mines de Lens

Cette compagnie mettra en paiement la fin du dividende de septembre prochain, le solde du dividende de l'exercice 1903-1904.

Usines de la Ramie française

Cette Société, à Entraignes (Vaucluse), vient d'être transformée de commandite simple en commandite par actions.

Vient de Paraître
TOUT-LYON ANNUAIRE
des Salons et Villégiatures de LYON
Villefranche, Vienne Bourgoin, Roanne

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
Artistique et Commerciale
ANONYME AU CAPITAL DE 425.000 FRANCS
LYON - 52, Rue de la République, 52 - LYON

A CÉDER A LYON
Pour se retirer des affaires, belle usine fabriquant un produit spécial, exigeant peu de connaissances industrielles.

LE GUIDE
très complet et illustré du Voyageur et du Touriste
EN BEAUJOLAIS
Villefranche-Tarare - Villefranche-Monsols

TRESOR DES CHEVEUX
RETROLE MAHN
ANTISEPTIQUE et RÉGÉNÉRATEUR
Souverain contre toutes les Affections de Cuir Chevelu

ANNONCES ET RÉCLAMES
AFFICHAGE FRANCE ET ÉTRANGER
Distribution d'Imprimés
HOMMES-SANDWICHS
VOITURES-RÉCLAME
PRIX MODÉRÉS

PHOTOGRAPHES
Développement, retouche, tirage sur tous papiers, agrandissement photo-colloïdique.

H. BAUCHE & CIE
LYON - 7, rue Président-Carnot, 7 - LYON
INCROCHETABILITÉ
INCOMBUSTIBILITÉ ABSOLUES

LA MUTUELLE LYONNAISE
Société fonctionnant sous la surveillance directe de l'État (Décret spécial)
UNE DOT POUR LES ENFANTS
UN HÉRITAGE POUR LA FAMILLE

LOTTERIE
POUR LA CONSTRUCTION D'UN MUSÉE VALENCIENNES (Nord)
150.000 et 10.000
Plus 115 autres lots de 1.000, 500, 100

« LE RAPPEL REPUBLICAIN » DE LYON
Journal Démocratique Quotidien
Lyon - 2, rue Stella, 4 - LYON
BULLETIN D'ABONNEMENT

TRAITEMENT BARRAJA SANS COPAHU
VÉGÉTAL NI MERCURE
Pour la GUÉRISON RAPIDE ET BON MARCHÉ des MALADIES SECRÈTES ET CONTAGIEUSES

Albertine
Elle se pencha sur lui, machinalement, pour mieux entendre. Mais ce mouvement le tira de sa rêverie. Il soupira profondément.

Il passa la journée du lendemain à se promener aux alentours de Ville-d'Avray, recherchant de préférence les endroits où il aimait aller autrefois avec sa femme.

ROGER-LA-MONTE
PAR Jules MARY
Il revoyait le petit bureau secrétaire, en sautoir, rangé contre le mur, dans le fond, et tournant le dos à la porte par laquelle son assassin était entré.